

Enquête publique

TERRES DE CHAVAINAC-PEYRILHAC-NIEUL

Le limousin est un territoire de bocage avec de très bon pâturages permettant l'engraissement des animaux à l'herbe tout en favorisant l'emploi et l'économie locale.

Le projet présenté ne coche aucune case pour la survie de l'humanité. Tout est négatif.

Dans le projet « TERRES DE CHAVAINAC » il y a deux choses à regarder :

1- Monsieur THOMAS Emmanuel depuis son installation en 2001, n'a fait qu'agrandir son exploitation, faisant disparaître au fur et à mesure des années plusieurs exploitations et les emplois qui vont avec la seule ambition d'en avoir toujours plus et de rationaliser les coûts de production.

Dans le même temps Mr Thomas a arraché des kilomètres de haies pour agrandir les champs et optimiser le temps de travail.

Ensuite il a drainé des dizaines d'hectares de terres, de prairies et de zones humides pour encore intensifier le système avec des cultures laissant peu de place à la biodiversité.

Aujourd'hui Mr Thomas réfléchit à la transmission de son exploitation (il aurait dû y penser il y a 10 ans) . Étant donné la structure de l'exploitation, celle-ci est difficilement transmissible vu le capital à investir et les mauvais choix faits depuis le départ sur le modèle intensif de la structure. Il choisi donc une structure encore plus grosse pour absorber la sienne.

En conclusion Mr Thomas aura durant sa carrière détruit le bocage, la biodiversité , tout un système herbager avec les emplois qui vont avec l'économie locale en s'appropriant la richesse.

2- Le projet que prévoit T'Rhéa est d'une absurdité absolue. Tout ceci pour produire de la viande bas de gamme qui va déstructurer le marché et amener le consommateur vers la malbouffe. Ni IGP, ni AOP, ni marques ou labels.

La ferme des Italiens à Berneuil à quelques km de Peyrilhac est à vendre pour info.

Il y a le problème de l'approvisionnement en eau(40 litres par jour et par bovin) stockée dans la future bassine de 22000 m3 d'une surface de 0,94ha. On va se servir de l'eau issu d'un réseau conséquent de drainage pour satisfaire la soif des bovins. Ce système aura comme conséquence d'assécher encore plus les sols lors des épisodes de fortes chaleurs et de plusieurs mois sans pluie.

Dans le cadre de la loi sur l'eau, rubrique 3.2.3.0 -2 le projet est sous le régime de la déclaration alors qu'il va impacter tout un bassin versant donc moins d'eau pour ceux en contrebas de ses terres.

La majorité des animaux sera élevé hors sol sans aucun contact avec l'extérieur.

Les bovins qui sont des ruminants auront durant la phase de quarantaine du fourrage grossier pour la transition alimentaire. Ensuite la ration journalière sera composée en grande partie de céréales : soja, mélasse avec un peu de fibres pour la rumination. On appelle cela une « ration sèche » .Ce qui veut dire que des bovins ruminants vont vivre comme des mono-gastriques (type cochons) avec le fumier, les odeurs, les mouches qui vont avec.

La durée d'engraissement des génisses de 18/22 mois sera de 120 jours, 100 jours pour les vaches et 218 jours pour les broutards. Les animaux seront poussés à l'extrême, se sera comme du gavage des canards gras. Dans le cadre des installations classées rubrique 2101-1-a , le projet est soumis à autorisation pour l'activité bovine.

Ce système extrêmement intensif est sur le même modèle industriel que la volaille ou les porcs.

Même les 600 génisses qui iront un peu au pâturage pour les faire vieillir auront un aliment à leur disposition pour ne pas perdre de temps pour que les sorties vers l'abattoir soit régulières, 100 animaux par semaine ainsi

que 100 entrée de jeunes bovins, génisses et vaches.

On le voit bien dans ce système ou il n'y a pas de place pour le bien être animal. La concentration des animaux augmente les problèmes sanitaires, les animaux seront vaccinés et le recours aux antibiotiques sera fréquent lors des épisodes de gripes ou autre maladies. La vie de l'animal ne compte pas, il faut faire le maximum de viande en un minimum de temps pour de la viande bas de gamme a un prix élevé pour le consommateur. Bref, du fric !

Vous ne mesurez pas aujourd'hui l'impact que peut avoir un total de 3100 bovins présents simultanément. Il faut savoir que pour les 1640 jeunes bovins (broulard), une grande majorité sera juste sevré de leur mère la veille ou le matin même de leur arrivée sur le site. Les broulards vont meugler parfois pendant plusieurs jours du fait de l'absence de leurs mères à leur côté, c'est un mode de sevrage extrêmement brutal alors qu'il est possible de le faire de manière plus respectueuse de l'animal .

De plus ce système intégré qui va de l'engraissement jusqu'à la vente à la grande distribution ne permet pas de faire vivre le commerce local car ils ont le contrôle de toute la filière.

Les petites structures vont être pénalisées car on va leur imposer des prix toujours plus bas contraire aux enjeux de la loi Egalim. Et ainsi on va créer des groupe comme LACTALIS ou BIGARD qui impose leurs prix aux producteurs qui ne leur permet pas de vivre correctement de leur métier, motif pour lequel les agriculteurs ont manifesté cet hiver.

On nous parle d'autonomie alimentaire sur les exploitations pour réduire les coûts de production, de souveraineté protéique (« Cap Protéines » portée par la Région) et là on va faire venir 20 tonnes de soja OGM des USA ou d'Argentine par semaine. De la mélasse et de la pulpe de betteraves qui va venir du nord de la France. Il va arriver 6 à 8 camions d'aliments par semaine, 3 camions de paille, 1 camion de foin. Tout ceci va déstructurer l'approvisionnement en céréales et en fourrage de toute la région et ainsi pénaliser l'achat pour les petits producteurs sur de petits volumes.

Il y a le problème du fumier (16,5 kg de fumier par animal et par jour) 4 camions par semaine (soit la moitié du fumier produit) vont faire des aller-retour pour déverser le fumier dans le méthaniseur à 26 km de l'exploitation.

L'exploitation va consommer 80 000 litres de carburant par an, dont une grande partie pour nourrir les animaux et curer le fumier, on marche sur la tête.

Une grande partie des aliments et la totalité de la paille devra venir en camions. Ce qui conduit à des quantités démesurées de carburant induits supplémentaires aux 80 000 litres pour le transport de ces marchandises.

Le bilan carbone de l'exploitation est très mauvais, voir même très inquiétant. Il y a beaucoup trop de transport sur de longues distances, il y a 9075 tonnes de fumier produits, 45375 kg d'azote produite par an et trop peu de compensation.

Ce système détruit sur le long terme la fertilité des sols, fait chuter le taux d'humus, réduit le pouvoir absorbant du sol, augmente le lessivage, favorise l'érosion, etc.

Au vu de tous ces éléments on ne peut être que CONTRE CE PROJET.

Ci ce projet était accepté, cela voudrait dire que, les Communes, les Départements, l'État, seraient responsables de la destruction, du bocage, de la biodiversité, de l'élevage, de l'emploi dans toute la région et devront en répondre devant les citoyens et les générations futures.

Saint-Excupéry disait « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »

Et comme dirait « T'Rhea » : Ensemble, cultivons le bon sens. Lequel ? Le leur ou le mien.

Je fais appel à votre bon sens, en tous cas vous ne pourrez pas dire que vous ne savez pas.